

Concours coiffure

Document descriptif pour la réalisation
de la planche tendance et la planche de recherches

Épreuve de sélection

Partie 1 – Arts appliqués et Cultures artistiques

La planche tendance et la planche de recherches doivent pouvoir traduire la proposition de coiffure du candidat au regard de la thématique du concours « **La coiffure du futur** ».

Ces deux documents doivent permettre au jury de comprendre l'inspiration et la démarche de projet du candidat.

Le candidat réalisera ces deux planches au format A3 minimum sur lesquelles divers éléments permettront de présenter l'inspiration futuriste de la réalisation de coiffure envisagée (coupe, coloration, coiffage).

Elles devront être référencées au dos par le nom et prénom du candidat en complément de l'identification de l'EPLÉ.

- La première planche, planche tendance, pourra présenter un ensemble organisé et composé de références de styles, d'ambiances, de textures, de couleurs, de formes, de paysages, d'objets en lien avec la thématique. Ces références pourront être puisées dans les domaines de la mode, de l'architecture, du design, du spectacle vivant, du cinéma. Elles pourront refléter les enjeux de notre société.
- La seconde planche, planche de recherches, présentera les bases avancées du projet de la coiffure futuriste de manière graphique et écrite. Ce projet se traduira sous forme de déclinaison de dessins, croquis, schémas, plans, prenant appui sur le choix d'éléments sélectionnés dans la première planche tendance.

Ces deux planches témoigneront d'un argumentaire justifiant de la démarche et des choix du candidat. Les documents collés, les croquis pourront être annotés.

Enfin ces deux planches pourront être enrichies d'une production sonore ou audiovisuelle au format MP3 ou MP4.

Cette phase du concours peut être menée librement par le candidat ou avec le soutien du professeur d'arts appliqués.